



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
& DE L'AUDIOVISUEL

RÉGISSEUR DE SPECTACLE

OPTION SON

SESSION 2018-2020

En partenariat avec le

CFPES

**FORMATION
EN ALTERNANCE**

DURÉE

2 ans dont 1250 h en centre
de formation et 2390 h en entreprise
sous contrat d'apprentissage

CERTIFICATION

Niveau III (bac + 2)
Enregistrée au RNCP
(Répertoire National des
Certifications Professionnelles)

EFFECTIF

10 participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Jeunes de 18 à 25 ans*, titulaires ou en cours d'obtention d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV à dominante scientifique (bac S, STI2D, STI option génie électronique, génie électrotechnique, mécanique ou énergétique, ES option mathématiques ou d'un bac professionnel à composante scientifique type SEN) sensibilisés au monde du spectacle et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

* dérogations possibles dans certains cas, voir les conditions d'éligibilité au contrat d'apprentissage sur www.travail-emploi.gouv.fr

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le régisseur son est responsable de l'organisation matérielle, logicielle et humaine de la sonorisation d'un spectacle ou d'un évènement. Il exerce son activité en fixe, dans une salle de spectacles, ou en tournées pour plusieurs employeurs.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Technicien son, régisseur son, sonorisateur

SECTEUR

Spectacle vivant : théâtre, danse, opéra,
musique, cirque, arts de la rue, événementiel

STRUCTURES

Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs,
collectivités locales...

OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication, nécessaires à l'exercice du métier de régisseur son.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- monter, câbler, régler un système de sonorisation,
- dépanner une installation, maintenir et entretenir le matériel,
- réaliser les bandes son, effets ou ambiances sonores pour un spectacle,
- réaliser la captation et le mixage en live,
- utiliser /réaliser les outils de régie (plans d'implantations, fiches techniques, conduites...)
- rédiger le dossier technique nécessaire à la réalisation sonore et/ou sonorisation d'un spectacle,
- organiser et assurer la régie son d'un spectacle,
- répondre aux demandes d'un artiste, musicien, scénographe ou sonorisateur, par la mise en œuvre de moyens techniques,
- prévenir et maîtriser les différents risques : électriques, auditifs, incendie...

LE CFA-SVA, AVEC SON PARTENAIRE PÉDAGOGIQUE LE CFPTS, PERMET AUX APPRENTIS DE CÔTOYER SUR LES MÊMES SITES DE FORMATION DES INTERVENANTS ET DES STAGIAIRES, TOUS EN ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR. C'EST UN ATOUT INCOMPARABLE POUR LEUR FORMATION & LA CONSTRUCTION DE LEUR RÉSEAU PROFESSIONNEL.

LA FORMATION

CONTENU

Culture générale, scientifique et technique

Développer les connaissances générales scientifiques et techniques nécessaires à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur déontologie, leurs liens entre eux et les activités du spectacle.

· Bases scientifiques : rappels mathématiques, physique, électricité, dessin technique...

· Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

Régie – outils, méthodologies, encadrement

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en œuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

· Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur DAO 2D, outils papier et dossier technique d'un spectacle, conduite d'une régie son de théâtre...

· Encadrement / Positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe, prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques et sécurité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques pour le métier

· Mises en situation professionnelle : plusieurs ateliers pratiques sont proposés tout au long de la formation, avec plusieurs temps forts (atelier en anglais, spectacle, festival, rencontres avec l'artistique...)

· Projet européen : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Europe de l'Est...)

Fondamentaux techniques du spectacle

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques.

- Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant (plateau, lumière, son, vidéo)
- Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, accroche des systèmes son, prévention incendie – manipulation des extincteurs, préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs (CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CACES 1A, habilitation électrique BS-BO, CCP Gestion sonore, Sauveteur secouriste du travail...).

Techniques spécialisées – théorie et pratique

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

- Acoustique : acoustique physique, architecturale, psychoacoustique, musicale, écoute critique et technique, mesures acoustiques...
- Technologie du matériel / entretien et maintenance : câblage, connectique, soudure, les microphones, les périphériques, les consoles analogiques, systèmes de diffusion sonore, amplification et filtrage, détection de panne...
- Prise de son et mixage : repérage musical, montage audio sur logiciel, méthodologie du mixage, prise de son et enregistrement (studio)...
- Techniques de sonorisation : installation et câblage de systèmes de sonorisation, sonorisation de conférence, sonorisation batterie, traitement du Larsen, égalisation, méthodologie de sonorisation de concert avec musicien, avec consoles numériques, mesures et alignement temporel des systèmes, systèmes Line Array, logiciels de simulation...
- Technologie audionumérique : la numérisation du signal, interfaces et synchronisation, le MIDI, consoles numériques – approche et perfectionnement, transmission et micros HF, les In-Ear Monitors...
- Configurer et exploiter les réseaux audionumériques : protocoles réseaux, atelier de prise de son en réseau...

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

1 – Un parc de matériel audio comprenant une partie fixe et une partie mobile conditionnée en flight cases

- Consoles analogiques et numériques, scène et studio
- Diffusion : studios équipés d'écoutes ; sonorisation : systèmes passifs, actifs avec amplification, système Line Array avec amplification, processeurs et filtres appropriés ; systèmes d'accroches
- Ensemble de périphériques : compresseurs limiteurs ; delays ; égaliseurs ; noise gates ; multi effets
- Lecteurs / enregistreurs multipistes numériques
- Stations informatiques d'enregistrement, d'édition, de traitement et de diffusion sonore
- Surfaces de contrôle
- Interfaces et convertisseurs de formats audionumériques et de protocoles réseaux audionumériques
- Matériel réseau de types informatiques et scénique : câblage cuivre ; switch génériques ; switch manageables
- Microphones filaires, analogiques et numériques, et HF, systèmes d'interphonie HF et filaire
- Système In-Ear Monitors
- Appareils de mesures : sonomètre, testeur de phase acoustique, micros mesure, appareils de métrologie
- Alimentation : systèmes mobiles de répartition de multipaires, armoires de distribution électrique conformes à la norme NFC15-100 et aux textes concernant les ERP
- Outillage nécessaire à la réalisation de câblage
- Backline : amplis guitare, bass, batterie complète, percussions
- Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité

2 – Des lieux adaptés à la théorie et à la pratique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle entièrement dédiée à l'habilitation électrique
- Une salle de TP équipée pour la réalisation de câblage
- Trois studios permettant la prise de son, l'enregistrement, le mixage, l'écoute, le montage
- Deux plateaux techniques équipés de leurs structures d'accroche et permettant la diffusion théâtre ou concert
- Des salles informatiques en réseau avec connexion internet équipées d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/ LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp/ AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation
- Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques lumière, son et vidéo permettant d'interconnecter les différents espaces de formation : salles de cours, plateaux et studios

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux dirigés, ateliers techniques et mises en situation professionnelle.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Plusieurs évaluations pédagogiques, théoriques et pratiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie, afin éventuellement d'ajuster le contenu de la formation en fonction des besoins identifiés.

Évaluations certifiantes

Le système d'évaluations de validation et de certification a pour objectif de permettre au jury de certification de certifier tout ou partie des blocs de compétences et de délivrer en fonction la certification visée. Un premier jury, en fin de 1ère année, permet d'évaluer individuellement l'acquisition des compétences techniques niveau « exécutant ». Le second, en fin de 2^{ème} année, permet d'évaluer individuellement et collectivement l'acquisition des compétences techniques niveau « régisseur ». A l'issue de la formation, un dernier jury valide les compétences du régisseur, au travers d'une épreuve collective, d'une présentation écrite et d'un entretien individuel, avant de certifier tout ou partie des blocs de compétences et de délivrer en fonction la certification ou non.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.
Certification professionnelle de niveau III de « Régisseur(euse) son » délivrée, ou non, par le CFPTS après passage devant un jury de professionnels. Le jury délivre la certification visée lorsque, selon les conditions mentionnées à la rubrique « Évaluation », tous les blocs de compétences évalués sont certifiés. Certification enregistrée au RNCP (code nsf 323p) par arrêté publié au Journal Officiel du 18/12/2016.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CCP Gestion sonore, habilitation électrique, CACES 1A, sauveteur secouriste du travail...

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature en envoyant son dossier de candidature le 6 avril 2018 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : dossier de candidature complété, un CV, une lettre de motivation, copie des diplômes obtenus, copie des relevés de notes des diplômes obtenus, copie des 3 derniers bulletins trimestriels de l'année de terminale, une photo d'identité.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Avoir satisfait à l'épreuve écrite préalable et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Île-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

Rythme irrégulier, avec en moyenne 8 semaines en entreprise pour 5 semaines en centre de formation.

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

CFPTS, 92, avenue Gallieni
93177 Bagnolet cedex

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 3 janvier au 6 avril 2018

RÉUNIONS D'INFORMATION

Les 31 janvier, 14 février et 21 mars 2018,
à 9h30 et 14h
Réservation obligatoire

ÉPREUVE ÉCRITE

18 avril 2018

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Mi-mai 2018

RENTRÉE

Octobre 2018

VERSION 2